

Rapport de la commission chargée de l'étude du Préavis No 41/2014

**Demande de crédit pour le remplacement des chaudières
du collège Derrière-la-Ville**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le jeudi 3 avril 2014 à la maison de commune, en présence des municipaux Michèle Gay-Vallotton et Pierre Haemmerli, du Président du Conseil communal Edmond Fleury, des représentants de la commission des finances, ainsi que de M. Jean-Marc Brülhart, ingénieur-conseil de la maison Sacao SA. Louis Savary, syndic, nous a rejoint en cours de séance.

La commission était composée des membres suivants :

Alain Husson, 1^{er} membre
Jean-Luc Aebischer
François Cottier
Etienne Fleury
Jean-François Pinget, rapporteur

Lors de cette réunion, Jean-Marc Brülhart nous a présenté et commenté les résultats de l'étude réalisée sur demande de la Municipalité.

La commission a finalisé son rapport par échange de courriels.

Préambule

Suite au refus du préavis 30/2013 au mois de mai 2013 par le conseil communal, la municipalité a remis l'ouvrage sur le métier et mandaté la maison Sacao SA pour réaliser une étude comparative sur les différents types de chauffage possibles, permettant ainsi de nous présenter un nouveau préavis très complet et bien documenté.

Observations de la commission

La maison Sacao SA basée dans le canton de Fribourg est une société d'ingénierie-conseils active depuis 1987 selon le registre du commerce cantonal. L'étude menée par ce bureau et les résultats présentés peuvent donc être considérés comme neutres, Sacao SA n'ayant aucun intérêt particulier dans le choix du système de chauffage.

Le schéma joint au préavis nous donne un éclairage intéressant sur les cycles de vie usuels des divers bâtiments et installations. Il en ressort, vu l'âge des actuelles installations de chauffage, qu'il est parfaitement normal de procéder à leur remplacement. Par contre en l'état actuel des façades et compte tenu de l'âge des bâtiments, une isolation de ceux-ci ne semble pas indispensable dans l'immédiat et engendrerait des coûts disproportionnés par rapport à l'économie d'énergie réalisée. Il importe toutefois, jusqu'à l'isolation des bâtiments, d'opter pour le choix d'une énergie la plus économique possible.

Les travaux et aménagements prévus ne sont qu'une première étape d'un processus d'amélioration qui pourrait se dérouler sur plusieurs années. La solution proposée nous permet d'une part d'assurer le bon fonctionnement du chauffage dans les différents bâtiments scolaires pour les quinze prochaines années et d'autre part de nous donner du temps concernant la réfection de l'enveloppe extérieure des bâtiments, tout de même estimée à 5.6 millions en 2011 selon une étude demandée par la municipalité. Ce montant a d'ailleurs été porté aux prévisions d'investissement pour la période 2017 – 2019

L'option de production d'énergie centralisée au mazout nous paraît la plus judicieuse en l'état actuel des bâtiments. Elle permettra, dans une planification à plus long terme, le choix tout à fait réaliste et économiquement possible d'un autre combustible.

La centralisation de la chaudière permettra également de réduire les coûts de maintenance et d'entretien. Les deux citernes à mazout déjà existantes, révisées l'an dernier et en bon état, pourront être réutilisées et ainsi rentabilisées.

Cette option nécessite toutefois la pose d'une conduite de chauffage à distance de 160 mètres entre les bâtiments. Cette conduite pourra néanmoins être utilisée durant plusieurs décennies, même si à l'avenir un autre combustible devait être préféré.

Les travaux pourront se dérouler durant l'été, donc en période de vacances scolaires, et devraient durer environ 10 semaines.

Le prix plus élevé présenté dans ce préavis en rapport au préavis de mai 2013 se justifie d'une part par différents travaux et équipements supplémentaires qui n'étaient pas prévus dans le projet précédent et qu'il est nécessaire de réaliser, quelle que soit l'option choisie, et d'autre part par la pose d'une conduite de chauffage à distance qui, à nos yeux, est un investissement pour le futur (delta 168'000.-)

Au final, la commission est unanimement en accord avec les options choisies par la municipalité.

Conclusion

En conclusion, la commission à l'unanimité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- d'accorder à la municipalité un crédit de CHF 516.000.- TTC pour le remplacement des chaudières de Derrière-la-Ville.
- d'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.
- de donner décharge à la commission de son mandat.

Cheseaux, le 22 avril 2014

La commission :

Alain Husson, 1^{er} membre

Jean-Luc Aebischer

François Cottier

Etienne Fleury

Jean-François Pinget, rapporteur

